

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	18-22 (1968-1972)
<b>Heft:</b>	78
<b>Artikel:</b>	Le casque radié sur les folles lyonnais de la première tétrarchie
<b>Autor:</b>	Bastien, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-170905">https://doi.org/10.5169/seals-170905</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE CASQUE RADIÉ SUR LES FOLLES LYONNAIS DE LA PREMIÈRE TÉTRARCHIE

Pierre Bastien

La trouvaille de Fresnoy-lès-Roye II<sup>1</sup> a révélé un *follis* inédit de l'atelier de Lyon, dont voici la description:

D/ VIRTVS CONSTANTI NOB CS

Buste cuirassé à gauche de Constance, avec casque radié, portant un sceptre sur l'épaule droite et un bouclier sur l'épaule gauche. Sur le bouclier, un trophée, au pied duquel sont assis deux captifs.

R/ GENIO POP VLI ROMANI

Génie du peuple romain debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance:

$\frac{\text{II}}{\text{PLG}}$  B, 11,28 g, ↑, cat. Fresnoy-lès-Roye II, no 97 (fig. 1)

L'intérêt de cette monnaie réside en sa titulature, qui n'a jamais été décrite, et dans le port par l'Empereur du casque radié, extrêmement rare sur les *folles* de la première Tétrarchie.

En effet, après avoir examiné durant de nombreuses années une grande quantité de ces *folles*, nous n'avons retrouvé que deux autres exemplaires de buste à casque radié: l'un de Maximien, D/ IMP MAXIMIANVS P AVG, R/ GENIO POP VLI

ROMANI,  $\frac{\text{II}}{\text{PLG}}$  A 9,09 g, ↘ (Paris, 8202) (fig. 2) et l'autre, de Constance, D/ CON-  
STANTIVS NOB C, R/ GENIO POP VLI ROMANI,  $\frac{\text{II}}{\text{PLG}}$  B, 10,70 g ↑ (Vienne, 67597)

(fig. 3). Tous deux appartiennent, comme celui de la trouvaille de Fresnoy-lès-  
Roye II, à l'émission  $\frac{\text{II}}{\text{PLG}}$  A,  $\frac{\text{II}}{\text{PLG}}$  B de l'atelier de Lyon. Cette très longue émission que

C. H. V. Sutherland<sup>2</sup> date de 301–303, mais qui doit s'étendre de 300 à la mi-304<sup>3</sup>, se distingue par une très grande variété de bustes impériaux. Ceux que nous venons de décrire se classent dans le groupe des bustes casqués avec sceptre ou haste sur l'épaule droite et bouclier sur l'épaule gauche. Il en existe deux types. Le premier, exceptionnel, montre l'Empereur à droite (par exemple, Londres, 11,05 g, ↓, fig. 4). Dans ce cas le bouclier, qui couvre l'épaule gauche, ne révèle que sa face interne. Le second, plus répandu, se distingue par un buste à gauche, dont le bouclier laisse apparaître un peu plus de la moitié de sa surface extérieure (fig. 1 à 3; fig. 5: Londres, off. A, 9,45 g, ↑; fig. 6: Vienne, 67576, off. A, 7,80 g, ↓; fig. 7: Lyon, off. B, 10,25 g, ↘; fig. 8: Londres, off. B, 11,59 g, ↓; fig. 9: Vienne, 67657, off. A, 10,10 g, ↓; fig. 10: Vienne, 67500, off. B, 8,20 g, ↑; fig. 11: Vienne, 67577, off. B, 9,58 g, ↑)<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> P. Bastien, Découverte d'un deuxième trésor de monnaies romaines à Fresnoy-lès-Roye (dépt. Somme, a. Montdidier, c. Roye), dans Bull. Soc. Franç. Num., 1968, p. 288 et 289. Cette trouvaille sera prochainement publiée, avec la trouvaille de Fresnoy-lès-Roye I.

<sup>2</sup> C. H. V. Sutherland, RIC, VI, Londres, 1967, p. 248 à 252.

<sup>3</sup> P. Bastien et F. Vasselle, Le trésor monétaire de Domqueur (Somme), Wetteren, 1965, p. 21.

<sup>4</sup> Correspondances au RIC, VI: fig. 1 = RIC -, fig. 2 = RIC 106, note 5, fig. 3 = RIC -, fig. 4 = RIC 141, fig. 5 = RIC 125a, fig. 6 = RIC 173, fig. 7 = RIC 106, fig. 8 = RIC 156, fig. 9 = RIC 171b, fig. 10 = RIC 125 b, fig. 11 = RIC 174.

Les trois attributs qui ornent le buste doivent retenir l'attention.

Le sceptre sur l'épaule droite semble de règle. C. H. V. Sutherland signale des bustes casqués avec haste et bouclier pour Maximien (RIC 107 et RIC 126) et Constance (RIC 174), mais les références aux travaux de O. Voetter et au catalogue P. Gerin<sup>5</sup> méritent confirmation. Par exemple le *follis* n° 89 de la collection P. Gerin, de l'officine B (RIC 107), dont nous possérons un moulage, porte un sceptre et non une haste. Par contre le *follis* de Constance (RIC 174) de l'officine B, dont trois exemplaires, du même coin de droit, sont conservés à Vienne (fig. 11), Londres et Milan (coll. P. Gerin, n° 20), se distingue par une haste sur l'épaule droite de l'Empereur.

Le bouclier circulaire du type *clipeus*, peut être lisse, avec une bordure garnie de points et l'*umbo* bien visible (fig. 2, 3, 5, 7, 9 et 10) ou orné, soit de globules (fig. 6)<sup>6</sup>, soit d'emblèmes: la Louve allaitant Remus et Romulus (fig. 8), un aigle aux ailes éployées<sup>7</sup>, un trophée et deux prisonniers assis (fig. 1) ou un trophée et un prisonnier assis (fig. 11). Sur la plupart des exemplaires on note le baudrier qui maintient le bouclier sur l'épaule gauche (fig. 1 à 9 et 11). Ce baudrier manque rarement (fig. 10). Le casque comporte un cimier dont on ne voit que le panache. Le frontal, la coiffe et le couvre-nuque offrent souvent une riche décoration (p. e. fig. 4, 5 et 8). Certains casques sont dépourvus de couronne (fig. 8 à 10) alors que d'autres portent une couronne laurée (fig. 4 à 7 et 11) ou une couronne radiée (fig. 1 à 3). Le panache des casques sans couronne se termine par une queue, qui descend derrière le cou (p. e. fig. 8). Sur les casques à couronne laurée il faut remarquer que la queue du panache disparaît au profit du noeud et des flots de ruban de la couronne (p. e. fig. 6). Sur les casques à couronne radiée, au contraire, le panache descend jusqu'à la racine du cou et on n'observe pas de ruban (fig. 1 à 3). Il s'agit là d'une différence importante sur laquelle nous reviendrons.

Reste à dégager la signification des bustes casqués avec sceptre ou haste et bouclier, ainsi que de la couronne radiée qui apparaît sur certains d'entre eux. Ces bustes ne peuvent correspondre qu'à la glorification du Prince victorieux. Mais il ne s'agit pas d'un succès militaire en particulier, car l'Empereur est *semper et ubique victor*. Aussi la victoire ne résulte-t-elle pas de l'effort des armées ni même de l'Empereur personnellement, mais de la «manifestation du pouvoir surhumain incarné dans l'Auguste»<sup>8</sup>.

Le sceptre, symbole de souveraineté, doit avoir son équivalent dans la haste. La haste portée sur l'épaule droite, fréquente à l'avers des monnaies des troisième et quatrième siècles, deviendra au cinquième siècle un des principaux insignes impériaux<sup>9</sup>.

Le casque et le bouclier sont liés à la *Virtus* de l'Auguste ou du César. Le trophée, qui décore certains boucliers (fig. 1 et 11), doit être interprété à cette époque, non

<sup>5</sup> O. Voetter, Die Münzen der römischen Kaiser, Kaiserinnen und Caesaren, von Diocletianus bis Romulus, Katalog Sammlung Paul Gerin, Vienne, 1921.

<sup>6</sup> Cette garniture de points ou globules accolés s'observe sur de nombreux *antoniniani* de divers ateliers, notamment sous Probus, et on la retrouve sur les *folles* de la période constantinienne. Elle pourrait figurer, assez sommairement d'ailleurs, les écailles superposées qui ornent certains boucliers comme celui de Stilichon, du diptyque de Monza. Cf. R. Delbrueck, Die Consulardiptychen und verwandte Denkmäler, Berlin, 1929, p. 245, Pl. 63.

<sup>7</sup> G. de Manteyer, Les effigies et les poids de la Monnaie de Lyon, Gap, 1932, Pl. XIV, n° 221.

<sup>8</sup> G. C. Picard, Les trophées romains, Paris, 1957, p. 466.

<sup>9</sup> Cf. A. Alföldi, Insignien und Tracht der römischen Kaiser, dans Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung 50, 1935, p. 67 et 68.

comme le signe de la fin victorieuse d'un combat, mais bien comme «le bonheur procuré au monde par la *Providentia* impériale»<sup>10</sup>. Quant à l'aigle ou à la Louve allaitant les Jumeaux, ils illustrent la notion d'*Aeternitas* des Empereurs.

La couronne radiée, qu'on observe sur quelques casques, revêt ici une importance particulière. Elle représente, comme celle qui caractérise les *antoniniani*, la couronne de lumière de *Sol*, mais en raison même de son apparition exceptionnelle sur les *folles* de cette série, elle exprime tout spécialement le sens religieux de la puissance du souverain mondial romain et son rôle de protecteur de l'humanité<sup>11</sup>.

A. Alföldi a bien montré que la couronne radiée des diadoques combine le diadème royal et l'auréole divine. A Rome, dans la couronne radiée, le diadème, qui appartient au souverain et non à la divinité, se reconnaît par le nœud sur la nuque, alors que *Sol* apparaît toujours avec une couronne radiée sans bandeau<sup>12</sup>. Sur les casques radiés des *antoniniani* on distingue nettement le nœud et les flots de ruban, alors que sur les casques radiés des *folles* de Lyon (fig. 1 à 3) on ne les découvre pas. Ainsi, sur ces dernières monnaies, c'est bien la couronne de *Sol* qui orne le casque de l'Empereur.

Ce symbolisme, lié à la théologie solaire, permet d'assimiler l'énergie bienfaisante d'Hélios à la *Virtus* impériale<sup>13</sup>, représentée ici par les bustes casqués avec sceptre ou haste et bouclier. Certaines titulatures, associées seulement à ces bustes

$\frac{\text{II A}}{\text{PLG}}, \frac{\text{II B}}{\text{PLG}}$ : VIRTVS DIOCLETIANI AVG (RIC 127), VIRTVS CON-

STANTI NOB C (fig. 6 et 11) ou VIRTVS CONSTANTI NOB CS (fig. 1) confirment cette thèse.

On peut constater que les bustes casqués avec sceptre ou haste et bouclier ont été émis pour chacun des corégents, ce qui concorde bien avec l'esprit du système

tétrarchique<sup>14</sup>. Mais à Trèves, dans l'émission  $\frac{\text{A *}}{\text{TR}}, \frac{\text{B *}}{\text{TR}}$  de 298—299, on distingue

des titulatures VIRTVS DIOCLETIANI AVG et VIRTVS CONSTANTI NOB C associées à des bustes à droite cuirassés, casqués et tenant un globe nicéphore (RIC 317 et 372).

Ainsi semble-t-il, qu'à Trèves comme à Lyon, Constance Chlore, qui contrôlait ces deux ateliers, ait voulu sur certaines monnaies exalter particulièrement sa *Virtus*, en y associant celle du premier des tétrarques, Dioclétien.

D'après le style on peut distinguer deux séries de bustes casqués avec sceptre ou haste et bouclier. La première englobe les bustes à long cou et à effigie moyenne

(fig. 1, 4 à 8 et 11) qui apparaissent au cours des émissions  $\frac{\text{A}}{\text{PL}}, \frac{\text{B}}{\text{PL}}$  et  $\frac{\text{A}}{\text{LP}}, \frac{\text{B}}{\text{LP}}$  et  $\frac{\text{II A}}{\text{PLG}}, \frac{\text{II B}}{\text{PLG}}$  se perpétuent au cours de l'émission  $\frac{\text{A}}{\text{PLG}}, \frac{\text{B}}{\text{PLG}}$ . La seconde correspond aux bustes à effigies et coups larges (fig. 2, 3, 9 et 10) qui interviennent assez tard dans l'émission  $\frac{\text{II A}}{\text{PLG}}, \frac{\text{II B}}{\text{PLG}}$ .

<sup>10</sup> G. C. Picard, op. cit., p. 482.

<sup>11</sup> A. Alföldi, op. cit., p. 107 et 108.

<sup>12</sup> A. Alföldi, op. cit., p. 141 à 145.

<sup>13</sup> G. C. Picard, op. cit., p. 471.

<sup>14</sup> Cf. W. Seston, Dioclétien et la Tétrarchie, Paris, 1946, p. 236 et 237.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



Les deux séries, qui comportent d'autres bustes exceptionnels, ont dû être émises, la première en 302 (4<sup>e</sup> consulat de Constance et de Galère et *decennalia* le 1<sup>er</sup> mars 302), la seconde en 303 (8<sup>e</sup> consulat de Dioclétien, 7<sup>e</sup> consulat de Maximien, *vicennalia* de Dioclétien et Maximien<sup>15</sup> le 20 novembre 303).

Bien que la *Virtus Augusti* soit éternelle, les cérémonies du nouvel an ou des *vota* confirment son renouvellement pour une période déterminée<sup>16</sup>. Le bouclier, qui, par ailleurs, évoque le *clipeus votivus*, nous fait admettre que la première série coïncide avec les *vota decennalia* des Césars et la seconde avec les *vota vicennalia* des Augustes.

Le casque radié des deux séries de *folles* semble prouver que les Tétrarques, malgré leur filiation Jovienne et Herculéenne, détiennent toujours de *Sol* pouvoir surnaturel et rôle protecteur<sup>17</sup>.

<sup>15</sup> A. Chastagnol, Les années régnales de Maximien Hercule en Egypte et les fêtes vicennales du 20 novembre 303, dans RN, 1967, éd. en 1968, p. 64.

<sup>16</sup> G. C. Picard, op. cit., p. 467 et 483.

<sup>17</sup> Cf. F. Cumont, Lux perpetua, Paris, 1949, p. 292.

## DIE-MODULE MEASUREMENTS, AND THE SEQUENCE OF CONSTANTINE'S REFORMED FOLLES ISSUES OF SPRING A. D. 310 AND OF EARLY A. D. 313

Lawrence H. Cope

Recently<sup>1</sup>, I drew attention to the value of the die-module measurement for separating the similar weight-reduced folles, which possess wide and overlapping weight-distributions, into distinct groups from which it is then possible to determine the intended sequence of reductions with greater accuracy and certainty. An

initial study was made of the entire long  $\frac{T|F}{PTR}$  series of Treveran folles, based on the coins represented in the British Museum Collection<sup>2</sup>, and it has been since extended to include all the specimens of western-minted folles pertaining to Constantine's two coinage reforms which involved weight-reductions to  $1/72$  and  $1/96$  libra, respectively<sup>3</sup>.

The results, supplemented by some assays of the coinage alloys<sup>4</sup>, are relevant of the development of Constantine's monetary policies during some of the most

<sup>1</sup> The author, «The sequence of issues in the long T/F series of Constantinian folles minted at Trier, A. D. 309–315», SM 19, 1969, 59–65.

<sup>2</sup> I am indebted to Mr. R. A. G. Carson for providing opportunities and facilities for studying the pieces in the British Museum Collection, and for numerous discussions on points of detail which emerged during the study of the die-modules.

<sup>3</sup> The «solidus-follis» reform of early A. D. 310; and a further reform – involving weight and module diminutions – in late A. D. 312 or early A. D. 313.

<sup>4</sup> Full assays of the reduced-follis coinage have now been accumulated for over 80 separate pieces, but there are a number of lacunae still to be filled before publication of the complete work is expedient. In the present work reference is made to some of the silver proportions – which all the early folles can be shown to contain.